

AVIS DE CONCOURS DE RECRUTEMENT DES TECHNICIENS 3EME GRADE

Le Président de l'Université Cadi Ayyad annonce l'ouverture des concours de recrutement de **10 postes** des techniciens 3^{ème} grades session **04/03/2018** dont les spécialités et les établissements ci dessous :

Etablissement	Nombre de poste	Spécialité
Faculté des Sciences Juridiques Economique et Sociale (Daoudiate B.P. 2380, 40000 Marrakech)	4	Informatique (Technicien 3ème Grade)
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (Quartier Amerchich, B.P. 3737, 40000)	1	Gestion financière (Technicien 3ème Grade)
	2	Développement Informatique (Technicien 3ème Grade)
Faculte Polydisciplinaire Safi Sidi Bouzid, B.P. 4162, 46000 SAFI	1	Comptabilité (Technicien 3ème grade)
Ecole Nationale des Sciences Appliqués de Safi (Sidi Bouzid, B.P. 4162, 46000 Safi – Maroc)	1	Maintenance Industrielle (Technicien 3ème Grade)
Présidence de l'Université Avenue Abdelkrim El Khattabi BP 511	1	Technicien Génie Civil (Technicien 3ème grade)

Les concours sont réservés aux candidats titulaires d'un diplôme de technicien spécialisé délivré par l'Institut Spécialisé de Technologie Appliquée ou d'un diplôme équivalent.

Condition de participation :

Les candidats doivent être :

- de nationalité marocaine
- âgés de 45 ans au plus

Les candidats(es) intéressés (es) doivent s'inscrire sur le lien électronique suivant :

concours.uca.ma

L'inscription sur le lien précité doit se faire avant le 17/02/2018

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale sont invités à déposer les pièces suivantes auprès du service des Ressources Humaines de la Présidence de l'Université avant la date de l'entretien oral.

- Une demande de participation au concours portant le nom, l'adresse et le n° de téléphone du candidat
- CV
- Une copie légalisée des diplômes
- Une copie légalisée de la C.I.N
- un extrait d'acte de naissance récent
- Autorisation de l'administration pour les fonctionnaires
- Une copie de l'arrêté d'équivalence scientifique délivré par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres (pour les candidats titulaires des diplômes des Universités étrangères).

NB : La légalisation des pièces susmentionnées doit se faire avant le 17/02/2018.

La liste des candidats convoqués pour les épreuves écrites et orales sera publiée sur le portail de l'emploi public et sur le site de l'Université.